

DE L'UTILITÉ DES PROJECTIONS À MOYEN-LONG TERME

Philippe Sigogne

A long terme nous serons tous morts. Cette boutade de J.M. Keynes souligne à quel point celui-ci prisait peu l'exercice qui consiste à nous projeter loin en avant en s'appuyant sur des mécanismes économiques. Il y avait pour lui suffisamment à faire pour déterminer les déséquilibres d'aujourd'hui et tenter de les éliminer, sans avoir à se préoccuper en plus de la façon dont l'activité et l'emploi évolueraient dans un lointain futur.

Sage position, est-on d'abord tenté de dire. Qui peut prétendre en effet décrire, plusieurs décennies à l'avance, de quoi sera composée la production, quelles techniques seront alors appliquées, quelles restructurations seront nécessitées par les modifications des modes de production et des goûts, quelles réserves de main-d'œuvre ou quelles pénuries en découleront ? Qui peut en déduire si les gains de productivité s'en trouveront spontanément facilités ou si d'importants efforts seront requis pour préserver les revenus ? La concurrence internationale favorisera-t-elle la croissance française, par une bénéfique sollicitation des atouts dont dispose notre pays, ou accentuera-t-elle les forces centrifuges, sources de délocalisation et de perte de savoir-faire ?

Le débat récent sur la nouvelle économie illustre bien combien sont incertaines les voies de la croissance potentielle. Si vive qu'ait été l'expansion de la production des matériels d'information et de communication, leur exploitation rationnelle et efficace à grande échelle ne se décrète pas même dans le moyen terme, mais relève du tempo des générations, tant elle requiert non seulement des formations mais aussi des aptitudes et des comportements en rupture avec les habitudes de travail, d'achat et de mode de vie.

Ironiquement, les travaux de planification trouvent leur revanche dans la confusion des esprits qu'a provoquée la bulle Internet. Car celle-ci n'a pu s'enfler à ce point que parce que personne ne s'est soucié de réfléchir sur la validité du taux d'actualisation implicite aux valorisations des actifs boursiers, taux d'actualisation si central à ces travaux du passé. En comparaison des errements récents des marchés financiers, un regard rétrospectif sur les projections de population active et d'emploi réalisées dans les décennies 1960 et 1970 permet de rendre à celles-ci une forte légitimité.

■ Philippe Sigogne

Les régularités inscrites dans les évolutions économiques de moyen et long terme sont en effet loin d'être négligeables, et beaucoup des aléas qui troublent le déroulement conjoncturel s'estompent dès que l'on prend du recul. L'introduction au débat sur les perspectives (voir page 161) nous met en garde contre les trois sources possibles d'erreurs de prévision : insuffisance d'information sur le présent, mauvaise spécification théorique, non réalisation de certaines hypothèses. L'expérience des travaux de projection à horizon lointain suggère que la plupart de ces erreurs restent sans doute présentes mais tendent à se neutraliser mutuellement à mesure que le temps passe. L'incertitude subsiste mais les informations utiles se concentrent et le jeu d'hypothèses devient moins touffu, donc plus aisé à expliciter et analyser.

Un danger subsiste toutefois, qui consiste à se laisser influencer excessivement par la situation économique de départ. Combien de projections réalisées en phase de haute conjoncture se sont révélées exagérément optimistes ! A l'inverse, au voisinage d'une récession, il n'est pas rare de voir fleurir des perspectives de marasme continu. L'avantage des projections longues est de dégager les tendances robustes des grandeurs essentielles, mais à condition de savoir s'abstraire des fluctuations courtes et des écarts de production sans lendemain. C'est dans cet esprit que doivent être regardées les trois analyses qui suivent. « **Le retour au plein emploi ?** », « **2000-2040 : population active et croissance** » et « **Vieillesse et protection sociale : comparaison de six pays de l'Union européenne** » ne sauraient être jugées à l'aune de l'optimisme de l'an 2000 ou du pessimisme de la fin 2001. Elles ne peuvent donc être rapprochées sans précaution du dossier sur les perspectives 2001-2002 présenté dans ce même numéro de la Revue de l'OFCE.

Les tendances lourdes et les scénarios déroulés dans ces analyses sont d'abord là pour nous faire percevoir les conséquences à long terme des évolutions en gestation et leur sensibilité à des paramètres quasiment imprévisibles. Plus encore que pour les prévisions à court terme, qui laissent rarement assez de temps aux décideurs publics et privés pour réagir à bon escient, l'exposé de ces conséquences est délivré ici suffisamment tôt pour susciter les débats qui s'imposent et permettre d'élaborer les réponses structurelles les mieux adaptées.